

Grenoble, le 1^{er} février 2023

Monsieur le Directeur de la DSCC Isère,

Objet : préavis de grève

Monsieur,

Le syndicat SUD PTT Isère-Savoie a l'honneur de déposer un préavis de grève illimitée à partir du mardi 7 février 2023 à minuit et concernant l'ensemble des personnels du centre courrier de Pont de Claix, fonctionnaires, CDD, CDI, intérimaires.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Refus du plan de production
- Mise en place d'un renfort permanent
- Allègement des tournées trop chargées
- Embauche en CDI de tous les CDD, intérimaires et contrats GEL qui en exprimeraient la demande.
- Comblement de toutes les positions de travail vacantes.
- Maintien des tournées de titulaires.
- Remplacement systématique des départs à la retraite.

Recevez, Monsieur le directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le syndicat SUD PTT 38/73

Le Secrétaire Général,

Olivier Peyrou

